

Ses. Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 Janvier 1852.

L'an mil huit cent cinquante deux, le matin;
Vingt et un Janvier, à trois heures après midi, l'assemblée générale des actionnaires du Comptoir National de Mulhouse, convoquée par le Directeur, conformément à l'art 24 des Statuts, s'est tenue dans la Salle des Séances de la Société industrielle.

Et trois heures vingt minutes, cinquante six membres étrangers au Conseil d'Administration, épousant une partie. Trente quatre actions, ayant signé la feuille de présence, l'assistent conformément à l'art 24 des Statuts, à la Nouvelle Constitution, élue sans motif.

La feuille de présence constatant que les deux plus forts actionnaires présents, soit M. Eugⁿ Sandtien & Leon d'Schwartz, le Directeur les prochaines séances de l'assemblée se réunira à place au bureau.

Le bureau composé du Directeur, & de MM. Sandtien & Schwartz, désigné pour Secrétaire, M^r Gustave Schwartz, qui déclara accepter ces fonctions & prend place au bureau.

Il est procédé à la nomination ou à la réélection de trois membres sortans du Conseil d'Administration, aux termes de l'art 14 des Statuts.

M. Dach, Trapp & Cie & Klockow, anciens membres du Conseil d'Administration, sont réélus à l'unanimité sans motifs.

Il est rendu Compte à l'Assemblée, conformément à l'art 25 des Statuts, de toutes les opérations du Comptoir, depuis le 1^{er} Juillet au 31^{er} Décembre 1851, ainsi qu'en la proposition du Conseil d'Administration de n'avoir à l'avance qu'une seule réunion, placée au début de l'assemblée générale des actionnaires.

Le rapport, ses conclusions, ainsi que la proposition ci-dessous jointe, sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épousé, la Session est levée.

Gustave Schwartz

Th. Sommermeyer président

G. Schwartz

Sandtien

Rapport présenté par le Directeur, au nom du Conseil d'Administration, à l'assemblée générale des actionnaires le 21 Janvier 1852.

Messieurs,

Conformément aux articles 24 & 25 des statuts, je vais avoir l'honneur de vous soumettre le compte des opérations du Comptoir National de Mulhouse, depuis le 1^{er} Juillet au 31 Décembre 1851.

Cette période a été généralement d'une trêve assez pénible pour l'industrie & le commerce, ainsi que pour les institutions de crédit; le peu de confiance qui inspirait l'avenir politique du pays, a réagi avec force sur ces éléments de la prospérité nationale, & l'on peut dire sans exagération, que depuis six mois l'on ne travaillait qu'au jour le jour. Il en est résulté un ralentissement considérable dans le mouvement général des affaires, & par suite une grande accumulation de capitaux. Le Comptoir n'a pas échappé aux conséquences de cet état des choses, & il a conservé longtemps, sans emploi, dans sa caisse, des sommes d'une grande importance.

Vous ne serez donc pas étonnés, Messieurs, d'après ce court exposé dont chacun de vous peut apprécier l'égalité, si le Comptoir, contrairement à ses antécédents, vous offre un résultat inférieur à ceux obtenus jusqu'à ce jour, & s'il n'atteint pas le chiffre de 3% du capital.

Ne voyez pas, Messieurs, que pour avoir donné un résultat moins bon que les opérations du Comptoir soient restées au-dessous des chiffres des exercices précédents. Le mouvement général du Fortescuille s'est élevé à l'entrée, pendant ce semestre, à

F. 10,042,846. Il n'a été que de

9,924,802 pendant les six premiers mois. L'avantage en faveur du second semestre est de
F. 118,044.

C'est donc à la nature & non au chiffre des opérations qu'il faut attribuer la différence du résultat, dont voici, en peu de mots, les principales causes: Absence de valeurs longues, abaissement successif des taux des comptes & du mouvement d'existence en caisse pendant plusieurs mois, de sommes considérables sans emploi.

La première de la dernière de ces causes disparaîtra sans doute à mesure qu'augmentera la confiance dans l'avenir. Quant à la seconde, qui n'est que facultative, mais entièrement dans l'intérêt du commerce de notre localité, il n'y

66
a pas lieu de s'en préoccuper.

En résumé, Messieurs, le chiffre total des opérations du Comptoir s'est élevé, pendant le 2^e semestre, à Fr. 10,042,846.. 41 représentés par 19,480 effets.

Le Portefeuille, au 31 Décembre, renfermait 927,797 " en 1501 Effets d'une échéance moyenne de 40 jours & d'un naturel n'inspirant crainte.

Le compte des frais généraux, montant à Fr. 14,735.. 20^d, a subi une légère augmentation, par suite du travail occasionné par le grand développement qu'a pris le mouvement des Effets sur la Province, dont le chiffre, pour ces deux derniers mois, s'élève approximativement à sept millions, représentés par environ dix-huit mille Effets, qui, en majeure partie, ont été récupérés par correspondance.

Le bénéfice net est de Fr. 14,089.. 64^d, auquel votre conseil d'administration propose d'ajouter 910.. 33^d, apportées sur le fonds de réserve (ce qui donnerait au compte à Fr. 62,724.93^d)

Fr. 15,000... à répartir entre les Actionnaires, à raison de quinze francs ou 3 % par action.

Il me restera vous enterrer, Messieurs, de la proposition de n'avoir plus, à l'avenir, & par dérogation à l'art. 24 des statuts, qu'une seule réunion par an, de l'assemblée générale des actionnaires. Cette réunion aurait lieu courant du mois de Janvier, & comme d'habitude il y serait donné connaissance du résultat des opérations du Comptoir. Mais afin de s'écartez le moins possible des statuts & de maintenir le principe de publicité qui en forme l'une des principales bases, le conseil d'administration vous propose d'insérer dans les journaux de la localité, courant Juillet de chaque année, le résultat sommaire des opérations du 1^e semestre & de payer aux actionnaires, après en avoir reçu les autorisations nécessaires, un dividende de 15 francs ou 3 % par action. Le second dividende serait réparti après la réunion de l'assemblée générale du mois de Janvier & en proportion des résultats constatés par l'inventaire qui sera établi au 31^{er}.

Cette mesure a été adoptée par plusieurs Comptoirs & il y a tout espoir que la ville de l'Etat y donneront leur assentiment.

La répartition de 3 %, proposée par le conseil d'administration sera payable à la caisse d'écomme au moment que lui seront parvenues les adhésions de la ville de l'Etat.

Feuille de présence des Actionnaires

à l'Assemblée générale du 26 Janvier 1863.

Nombr e d'Actions Signature

1	Bonh
9	Schlämberger Wiss
6	Borchholz
4	Marc Bernheim
1	Chloucic
15	Eduard Stichling
6	E de Pohlmann
10	de Supré
10	Friedl
6	Fr. Schwartz
12	Jay de die Rue
1.	Lomas
1.	W. M. Wiss
10	H. J. Fauder
2	L. Muller
18	Fra. H. Hartung
4	Wiss Grun
10	ffow & Gudmann
	E. Stoff
2	H. Hartmann
8 1/2	D. Gudmann
10	Franz Haehlin
6	Petruisgutte. Brandt
5	J. T. Broemel
10	J. Emile Weber
4	G. Bernes Brandt
19 1/2	W. Wiss
2	John de S. Moore
6	W. Hartmann Boach
3	H. Wiss
4	Franz. H. Schlesier
1	John de S. Moore
4	
	20